



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

Monsieur
Demiéville Daniel
Rte des Thioleyres 6
1607 Palézieux

Oron-la-Ville, le 12 avril 2018

Préavis n° 05/2018
Crédit d'investissement de CHF 290'000.-, pour l'aménagement d'une place de
stationnement sur la parcelle RF n° 250, propriété de la Commune d'Oron, à Palézieux-Gare

Monsieur le Conseiller,

Au cours de sa séance du 11 avril 2018, le Bureau du Conseil vous a désigné comme **PRESIDENT de la commission d'étude** du préavis municipal cité en marge.

Le Président de cette commission est :

Demiéville Daniel

Les membres de cette commission sont :

Mercanton Steve
Cuénod Sébastien
Demierre Philippe
Chenevard Frédéric

Les suppléants sont :

Baechler Pierre-Vincent
Stucki Yann

Nous vous prions de bien vouloir convoquer les membres désignés pour étudier ce préavis municipal et fournir vos rapports en 3 exemplaires. **LES 3 EXEMPLAIRES DU RAPPORT DUMENT SIGNÉ PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMMISSION**, (il appartient au Président de faire le nécessaire pour avoir toutes les signatures) doivent être déposés dans la boîte aux lettres (derrière le bâtiment) du **Conseil communal, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville (et non au bureau communal de Palézieux)**. **Et également envoyé par mail au Président du Conseil, à la secrétaire du Conseil et au Greffe**. La séance du Conseil aura lieu le lundi 14 mai 2018, nous vous saurions gré de transmettre votre rapport pour le **vendredi 4 mai 2018 à midi** dernier délai.

Disponibilité de la Municipalité : voir avec le délégué de la Municipalité.

Important : ne pas oublier de réserver une salle auprès de l'administration communale pour la séance avec le délégué de la Municipalité et d'utiliser le modèle type de rapport, disponible sur l'accès sécurisé du site internet.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil communal

La Présidente La Secrétaire

M. Edward *L. Bard*

Myriam Edward Lorraine Bard

Annexe : - 1 préavis municipal
Copie à : - La Municipalité
- Aux membres de cette
commission avec copie du préavis concerné